

Avertissements, remerciements, avant-propos

Avant-propos

Lorsqu'un auteur livre à un public de lecteurs ou d'auditeurs le fruit de ses réflexions, comment pourrait-il ne pas craindre les malentendus ? Un avant-propos, en permettant de repréciser clairement le cadre, les intentions, le contexte, le public visé, en pointant les difficultés et les malentendus possibles, peut alors mettre l'auteur et le lecteur sur un terrain plus ferme.

Je crains malheureusement que la mise en ligne de ce cycle de conférence ne déborde quelque peu ce cas de figure. Je me suis lancé dans le cycle RES, il y a trois ans, parce qu'il me semblait qu'il y avait urgence à pousser à la discussion d'un certain nombre d'enjeux liés entre eux de manière à la fois forte, opaque et bloquante, et parce que je pensais qu'exprimer mon analyse dans le cadre d'un groupe qui m'est proche et qui partage un point de vue, une préoccupation commune, me permettrait d'en pousser plus loin l'explicitation. Avec la mise en ligne du cycle, on bascule dans un autre contexte. Il ne s'agit plus de confier des propos à l'écoute d'un petit groupe dans une relation de confiance, mais de les confier à tous, y compris à ceux qu'ils interpellent et critiquent. C'est que je pense, comme on le verra au fil des conférences, que l'explicitation par chacun de sa perspective sur la situation et de ce qui fonde cette perspective est sans doute le geste, qui répété par d'autres et mis en commun, peut renouveler et faire avancer la discussion critique publique dont nous avons besoin. Mais de là à maîtriser les termes de ce passage... Une bonne partie du problème est là, justement. Alors, il faut essayer, dans l'espoir que c'est la réception même du texte qui permettra de rendre plus clairs le cadre, les intentions, le contexte, les publics (qui se sentent) visés, les difficultés et les malentendus possibles.

La forme de publication audio en ligne, par la souplesse et l'interactivité qu'elle permet, laisse espérer que l'interaction puisse ainsi produire des effets utiles de clarification. A mesure des réactions – si certains, ce que j'espère, sont assez intéressés pour réagir – il sera possible de préciser, de mieux accompagner cette longue prise de parole qui est aujourd'hui lancée à un auditoire largement inconnu.

Je me bornerai à quelques remarques, inspirées en particulier par certaines discussions qui ont suivi les conférences.

Ce qui est présenté ici n'est pas un cycle qui présenterait des travaux réalisés ailleurs et mis en forme pour des conférences. Les séances successives du cycle ont été au contraire les

temps forts, les rendez-vous en temps réel qui ont tiré, porté, cette recherche environnementale sur la société. C'est le travail en train de se faire qui est exposé au fil des séances, avec toutes les imperfections inhérentes à un tel exercice : maîtrise variable de la forme, exposé pas toujours succinct, séances annoncées et pas tenues, ordre des séances qui dépend en partie d'occasions d'exposer, etc.

L'impression éventuelle de flottement peut être aussi amplifiée par le mélange des genres qui se trouve à la base de l'exercice auquel je me suis livré. J'ai essayé de relier entre eux les pratiques de recherches et les contextes au sein desquels elles se déroulent, le contenu des théories et les postures des chercheurs, d'exprimer la recherche tâtonnante de bases d'expression critiques renouvelées, en partant de ma propre position et de l'impression répétée de me heurter à un véritable tir de barrage rhétorique, qui m'est opposé – exaspérant paradoxe – au nom de la neutralité. Pour y parvenir, il m'a fallu changer souvent de perspective, si bien que les audiences visées ne sont pas toujours les mêmes. Si bien aussi que plusieurs registres se succèdent ou se superposent dans les conférences du cycle. Registre de l'essai lorsque je livre les éléments d'une analyse personnelle de situations pour les mettre en discussion – par exemple, une partie de RES 5, où j'appelle à une discussion de l'importance du pouvoir sous-jacent du secteur agricole dans les recherches sur la biodiversité en France. Registre du retour réflexif sur des travaux antérieurs, pour en réexaminer le contexte, ou expliciter des aspects de leur construction qui n'ont pas été publiés – par exemple, une partie du retour sur ma thèse (RES 6) ou sur la genèse de la gestion patrimoniale (RES 10). Registre didactique lorsqu'il m'a paru nécessaire de rendre (ou de rendre à nouveau) mobilisables (notamment par les doctorants) des pans de littérature ou d'expérience collective qui sont soit oubliés, soit méconnus dans notre champ alors qu'ils pourraient y rendre peut-être d'éminents services – dans la séance RES 3, par exemple, j'essaie de montrer la palette de ressources conceptuelles très diverses que peuvent offrir certaines approches issues du champ des approches psychothérapeutiques. Registre de la discussion des théories des autres – par exemple dans la séance RES 9, ma lecture de certains travaux de Bruno Latour. Registre polémique – lorsque je consacre l'essentiel de RES 10 à une interpellation très critique des approches d'audit patrimonial, motivée à la fois par le fait que ces approches me paraissent un symptôme particulièrement lisibles de tentations qui traversent d'innombrables travaux, et par les réticences de leurs promoteurs à les mettre clairement en discussion. Registre des résultats de recherche lorsque je propose des concepts, des analyses, des interprétations nouveaux pour faire avancer le projet du cycle – contribuer au renouveau des formes de la critique, à une critique pluraliste et dialogique – la batterie de néologismes proposées dans RES 3 pour dire

les postures du chercheur, ma lecture de la rhétorique agrocentrique (RES 4), les propositions exposées sur la « cité écologique » (RES 8), ou les propositions pour une critique dans un monde « négocié » relèvent par exemple de ce registre. Rares sont les séances où plusieurs de ces registres ne sont pas activés à la fois. C'est beaucoup demander à l'auditeur, que de bien vouloir m'accompagner dans ces changements de pied – mais cela reflète bien les liaisons que le cycle entend analyser.

J'ai bien conscience aussi que ceux qui écoutent peuvent tout à fait entendre un exposé sur un registre qui n'était pas le sien. Un auditeur qui se sentirait un peu sur la défensive, par exemple, peut fort bien entendre comme attaque polémique systématique ce qui est conçu comme une demande de mise en discussion critique. Deux exemples doivent ici être explicités.

D'une part, les institutions de recherche et d'enseignement supérieur de ce que j'appelle (RES 5) la technostructure agricole. Il ne s'agit pour moi ni de dire qu'elle ne font pas de recherches environnementales intéressantes, ni de contester leur légitimité à centrer essentiellement leurs travaux sur l'agriculture. Mais simplement que l'on ne peut pas accepter sans discussion une situation dans laquelle les recherches qui interpellent le secteur agricole au titre de son impact sur l'environnement soient à ce point sous le contrôle de ce même secteur agricole, sans gestion explicite de ce conflit d'intérêt fondamental. Ma récente élection (mai 2007) à la présidence du département « Sciences économiques, sociales et de gestion » d'AgroParisTech donne soudain à la question une résonance nouvelle.

D'autre part, le secteur agricole est systématiquement pris en exemple dans les conférences et traité sous un angle critique. Il me faut préciser d'abord que les autres secteurs de production qui se partagent tant de pouvoir dans le système français auraient pu faire l'objet d'analyses du même type : ils sont sans doute tout aussi critiquables. Mais il se trouve que je travaille dans le champ de la biodiversité, des zones humides, des forêts, et c'est donc le secteur agricole (toujours entendu ici au sens large) qui pèse de tout son poids sur mon travail et que mon travail concerne. Ensuite, mon propos n'est pas de critiquer sans discernement tout un secteur. Ce que je veux montrer c'est simplement que pour négocier il faut toujours être deux. Une revendication environnementale donnée se négocie entre celui qui la porte et celui ou ceux dont l'activité menace de dégrader (ou de restaurer) l'objet environnemental concerné. D'où mes efforts pour remettre les protagonistes face à face dans une négociation plus claire, plus lisiblement structurée. En centrant tout mon propos sur cet enjeu, je suis conduit à souligner les oppositions structurales et non à les nuancer. Je cours donc un risque : que l'on m'assimile à ceux qui font un procès d'intention en bloc à la

profession et au secteur agricoles ; que l'on s'imagine que je ne vois pas les évolutions positives des dernières années sur certains dossiers ; que je ne suis pas conscient du rôle positif fondamental que jouent de nombreuses pratiques agricoles dans l'entretien des paysages, de la biodiversité, des écosystèmes ; que je ne perçois pas la diversité interne du monde agricole, de ses sensibilités, de ses options en matière de systèmes de production et de relation avec l'environnement et les autres acteurs de la société. Tant pis, le noyage de poissons environnementaux prend une telle ampleur que ce risque, il me faut aujourd'hui le courir. Au fond, il est inhérent à la négociation. Comme je l'explique dans le cycle, celle-ci n'est pas simplement une modalité de coopération. Elle est fondée sur l'ambiguïté de situations qui sont vues en même temps comme des affrontements latents et des coopérations possibles. L'autre, on ne sait pas s'il faut le percevoir adversaire ou partenaire. Ce que je plaide ici : l'important, c'est qu'on lui reconnaisse le droit d'avoir d'autres perspectives, et que la discussion soit possible.

Enfin – et ces deux derniers paragraphes le montrent s'il le fallait – le propos que j'ai développé dans le cycle est profondément marqué par ma propre position et par le champ où s'inscrit mon activité. Alors même qu'il vise notamment à exprimer, à prendre, une liberté par rapport au jeu de forces du champ, je sais bien que d'autres chercheurs, qui en sont plus dégagés, auront l'impression que mon propos en est captif plus qu'il ne s'en libère. Soit. Je voudrais simplement terminer sur ceci. Tout mon propos repose sur l'hypothèse qu'une voie possible pour le renouveau de la critique est celle de chercheurs – et d'acteurs- (chacun profondément impliqué dans un projet, lui-même pris dans un domaine, un champ particulier) qui font la démarche non de renier leur inscription, leur situation spécifique (encore moins, de la dépasser en se ramenant brutalement au surplomb d'un point de vue universel) mais d'en proposer une expression critique poussée. Il m'a semblé qu'il valait la peine d'essayer, en espérant que d'autres y trouveront un intérêt, une force renouvelée, dans une mise en dialogue pluraliste des critiques.

Avertissements

- 1 **Les propos tenus dans les conférences, les résumés et les notes de ce cycle de conférences n'engagent que leur auteur, et non les institutions auxquelles il appartient.** Cette précision, qui souvent peut paraître routinière, prend tout son sel dans ce cycle où je ne parle pas seulement dans l'institution, ou depuis l'institution, mais sur elle, à elle, pour elle, contre elle peut-être parfois. Seul l'orateur est donc engagé ; la question est savoir qui se sentira impliqué dans les

problèmes qu'il soulève, concerné par les analyses qu'il propose et intéressé par l'invitation au débat qu'il adresse.

- 2 Sur un plan technique, les enregistrements des séances 2 à 6 et des séances 0 et 8 présentent un sifflement épisodique, dû à l'appareil d'enregistrement. Il n'a pas été possible de le supprimer complètement lors de la préparation des fichiers : nous prions les auditeurs de nous excuser de la gêne qui peut en résulter.
- 3 Nettement plus embarrassant, à l'écoute des conférences du milieu du cycle il ressort que l'orateur se laisse régulièrement aller à employer des mots ou des expressions trop familiers dans ce contexte, voire franchement vulgaires. Je prie l'auditeur d'accepter mes excuses.
- 4 Nous n'avons pas fait subir aux fichiers audio de retouches ou reprises significatives, à deux exceptions. Une demi-douzaine de brefs passages où des exemples ou allusions impliquaient des personnes de façon inappropriée dans le contexte d'une publication en ligne ont été coupés. Deux phrases faisant des remarques erronées ont été coupées. Au total, ce ne sont pas plus de 5 minutes qui ont été retranchées sur la totalité du cycle.
- 5 Les conférences du cycle ont été presque toutes suivies par des discussions, souvent approfondies et très intéressantes. Malheureusement, pour des raisons diverses, il n'est apparu ni possible, ni souhaitable de les mettre en ligne. Si le cycle donne lieu, comme nous l'espérons, à une poursuite de telles discussions, nous trouverons alors un moyen ou un autre d'y réintroduire les débats qui ont suivi les séances.

Remerciements

Mes premiers remerciements vont d'abord aux auditeurs des conférences : leur écoute au fil des séances est pour beaucoup dans ce qui est proposé ici. Je voudrais remercier plus particulièrement Maya Leroy et Jean-Baptiste Narcy, qui ont suivi toutes les séances, et dont les réactions ont été particulièrement approfondies et utiles. L'écoute des doctorants du groupe RGTE leurs réactions et l'usage qu'ils ont fait du cycle ont aussi été un grand encouragement.

Ensuite, plusieurs séances ont pu être tenues grâce à des invitations à m'exprimer dans des séminaires. Merci donc à Jean-Paul Karsenty et .. pour leur invitation au CIRAD (RES 2), à Sophie Bobbé et Pierre AlphanDéry pour leur invitation à l'INRA (RES 7). Là encore, les discussions qui ont suivi l'exposé ont été très utiles.

Je remercie aussi Bernard Kalaora, qui en m'indiquant naguère les écrits de René Loureau a joué un rôle important dans la chemin qui m'a conduit à l'exercice RES. De même, deux ou trois discussions approfondies avec Yves Jeanneret m'ont aidé à y voir plus clair au moment où je tâtonnais en me demandant quel type de démarche lancer.

Enfin, je remercie ceux dont l'intervention technique a été déterminante pour arriver à ce qui est proposé ici : Christiane Meubon, dont les transcriptions excellentes ont été très utiles pour la mise en forme du matériau des conférences ; Antoine Dionis du Séjour et le service informatique de l'ENGREF, sans qui il n'y aurait tout simplement pas eu de site « REEL » ni de mise en ligne de RES.